

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 8 avril 2025

Présents : Mmes POLICON, NYEMBMAL, MM. BOUSSARD, DIAS, CHAMPION, ARNAUD.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

D1

➤ SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

➤ JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

• De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,

• **Ne peuvent être des équipes féminines.**

➤ FOOT A EFFECTIF REDUIT :

• 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

• Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

• Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

D2

• SENIORS : 2 équipes

➤ JEUNES :

• 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

• Ou bien une équipe U20

• Ou une équipe féminine U15F à 11.

• Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

➤ Foot à effectif réduit :

• 2 équipes (de U8 à U13)

• Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

• Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

• SENIORS : 1 équipe

• Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

• SENIORS : 1 équipe

• Pas d'obligation.

POUR INFORMATION

D1 Tous les clubs sont en règle

D2 A et B Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18 - Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

534669 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison. Application de l'article 11.2.2.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ; **Ce retrait de points est effectuée à la fin de la saison.**

D3 A et B **ERRATUM** : Il n'y a pas de clubs en infraction

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- Le lundi 21 avril 2025
- Les jeudis 1 - 8 et 29 mai 2025

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

INFORMATION IMPORTANTE

Dispositions Spéciales pour le Club AVENIR SPORTIF D'ORLY (Fin de Saison)

Suite à la réception du club et avec leur accord, les dispositions particulières suivantes sont mises en place jusqu'à la fin de la saison :

- **Matches Seniors D4** : Toutes les rencontres de l'équipe Seniors D4 se joueront à l'extérieur. *Le club devra prendre contact avec les adversaires pour envisager des inversions de match ou trouver un terrain de repli.*
- **Arbitres Officiels** : Toutes les rencontres du club (Seniors D4, U18 D3, U16 D2 et D3, U14 D3) seront couvertes par un arbitre officiel dont les frais seront à leur charge.
- **Sécurité des rencontres à Domicile, qui se joueront toutes sur le Stade Beltoise à Orly** Pour tous les matchs se déroulant à domicile (à l'exception des Seniors D4, qui joueront obligatoirement à l'extérieur), la présence de la police municipale sera assurée. *Le club se chargera de faire les démarches nécessaires.*
- **Matches sans date** : Le club doit contacter ses adversaires afin de fixer les dates des rencontres non planifiées. À défaut, ces dates seront fixées par la Commission.

Courrier de la LPIFF du 14/03/2025

Clubs débiteurs au titre du relevé du 31/12/2024 au 14/03/2025

Retrait d'1 POINT au classement suite à la non-régularisation du relevé pour les clubs concernés :

860294 – VILLENEUVE ACADEMIE FC Catégories Séniors D2.A & D3.A / Séniors Féminines D1

560471 – VITRY 94 ACA FC Catégories CDM D1 / Séniors D4.A / Anciens D4

Dérogation horaire

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT

28265310 - ES CAUDACIENNES / BANN ZAMMI Seniors D3.A DU 13/04/2025

Courriel de ES Caudacienne du 08/04/25, indiquant l'indisponibilité de son terrain en raison d'un match de Football américain.

La commission reste en attente de l'avis d'indisponibilité qui doit parvenir au District avant le 11/04/2025 12h00.

28263180 - US VILLEJUIF / US ORMESSON Seniors D1 DU 13/04/2025

Courrier de Villejuif US du 08/04/25.

Le stade Louis Dolly étant indisponible, **cette rencontre se jouera à 17h, Stade Karl Marx, sous réserve de l'accord de US Ormesson qui doit parvenir au District avant le 11/04/2025 à 12h. en attente**

28264968 – SUCY FC 2 / NOGENT FC Séniors D2 du 13/04/25

Courrier de Sucy FC du 08/04/25 (changement – 1h00).

La Commission note que la rencontre se jouera au Parc des Sports de Sucy N°3 à 14h00. Prévenir vos adversaires.

COUPE SENIORS

Match N°53243432 - CHEVILLY EL / AVS ORLY Coupe VDM Séniors du 02/03/25 reporté à DU

Le bureau du Comité de Direction ayant décidé le retrait immédiat de toutes les équipes de AVS Orly encore qualifiées dans les diverses coupes du Val de Marne (sauf U14 et football d'animation), *le club de Elan de Chevilly est qualifié pour la suite de la compétition.*

CALENDRIER

¼ FINALE	27 AVRIL
½ FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finales à jouer le 27 avril 2025 sur le terrain du club 1^{er} nommé (effectué par Mme Ferreira)

-La rencontre FC Boissy / Bonneuil CSM est fixée au 30 avril à 20h (le club de Bonneuil jouant en Championnat le 27 avril.) N°53309663

La commission demande la désignation de trois arbitres à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finales à jouer le 27 avril sur le terrain du club 1^{er} nommé.

-La rencontre FC Champigny 2 / ASF Le Perreux est fixée au 30/04 (ASF Le Perreux jouant en championnat le 27 avril) N°53310039.

La commission demande la désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant - paiement le jour du match.

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/4 FINALE	19 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Matches à jouer le 19 avril à 9h30

- NEW TEAM VINCENNES / APSAP EMILE ROUX
- WAYWOUYWEAR / APSAP HENRI MONDOR
- AEROPORT PARIS / COMMUNAUX DE MAISONS ALFORT
- CA VITRY / APSAP VILLE DE PARIS

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 19 AVRIL 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

CHAMPIONNAT CDM

COUPE CDM

CALENDRIER

1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 20 AVRIL 2025 à 09h30 sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

53306500 - IVRY DESPORTIVA / BRANCOS DE CRETEIL Coupe CDM du 20/04/25

Courrier de Brancos de Créteil du 07/04/25. Le club de Brancos de Créteil jouant en championnat, *la rencontre est fixée au 24 avril à 20h à Ivry, sous réserve de leur accord écrit avant le 18/04/25 à 12h00.*

CHAMPIONNAT ANCIENS

28266640 – ARRIGHI AS 41 / SUPREMES BELIERS 41 anciens D2.B du 20/04/2025

Courriel d'Arrighi AS du 01/04/25. Demande de report (cristo cup). Accord du club.

La commission fixe la rencontre au 27/04/2025.

28416811 - MELTING SPORT 12 / ORLY AC Anciens D3.B du 04/05/25

Courrier et accord des deux clubs du 09/04/25 (via Footclub).

La Commission note que la rencontre se jouera le 13/04/25 à 09h30 Stade Jean-Bouin N°1 à Choisy le Roi.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 20 AVRIL 2025 à 09h30 sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

CHAMPIONNAT +45 ANS

COUPE +45 ANS

CALENDRIER

1/4FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 20 AVRIL 2025 à 09h30 sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

CRITERIUM +55 ANS

DEPARTEMENTALE « FEMININ »

CHAMPIONNAT FEMININES

U15F

U13F

U11F

53150223 FFC THIAIS / FC NOGENT U11 F du 06/04/2025

Courrier du Thiais FFC du 03/04/25. Match non joué – terrain occupé par la finale du Challenge U13f

Match fixé au 04/05/2025 à 11h30.

COUPE FEMININES SENIORS

CALENDRIER

1/4 FINALE	26 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 26 avril sur le terrain du club 1^{er} nommé (effectué par MR Chevit Président CO Vincennes.

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

Club exempt : US Créteil Lusitanos.

COUPE FEMININES U15 à 8

CALENDRIER

1/4 FINALE	10 MAI
1/2 FINALE	31 MAI
Finale	A DETERMINER

N°53260867 - VGA ST MAUR FF / AS ORLY U15 F du 22/03/25

Le bureau du Comité de Direction ayant décidé le retrait immédiat de toutes les équipes de AVS Orly encore qualifiées dans les diverses coupes du Val de Marne (sauf U14 et football d'animation), **le club de la VGA ST MAUR est qualifié pour la suite de la compétition).**

Matches à jouer le 10 mai 2025

N°53295827 - FFC THIAIS / EL CHEVILLY

N°53295825 - VILLENEUVE AFC / VGA ST MAUR FF

N°53295830 - US FONTENAY / US CRETEIL LUSITANOS **se joue le 07/05/25**

N°..... - FC MAISONS ALFORT / **NOGENT OU US VILLEJUIF se joue le 19/04/25**

Désignation des matchs comptant pour les 1/4 de finale qui auront lieu le 12 AVRIL 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : NEANT.

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

COUPE U20

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 27 avril à 15h, sur le terrain du club 1^{er} nommé (effectué par Mme Nyembmal)

La commission demande la désignation de trois arbitres officiels à la charge du club recevant -paiement le jour du match.

CHAMPIONNAT U18

COUPE U18

CALENDRIER

1/4FINALE	27 AVRIL
1/2FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

N°53260458 – FONTENAY US / ORLY AS Coupe U18 du 23/03/25

Le bureau du Comité de Direction ayant décidé le retrait immédiat de toutes les équipes de AVS Orly encore qualifiées dans les diverses coupes du Val de Marne (sauf U14 et football d'animation), **le club de FONTENAY US est qualifié pour la suite de la compétition).**

Tirage au sort des ¼ de finale de la Coupe du Val de Marne U18 à jouer le 27/04/2025 (effectué par Mr Arnaud)

La commission demande la désignation de trois arbitres officiels à la charge du club recevant – paiement le jour du match sur place.

CHAMPIONNAT U16

28267536 - KREMLIN BICETRE CS 21 / CA VITRY 22 U16 D2.A DU 06/04/2025

Lecture de la Feuille de match. **1er forfait non avisé de CA Vitry**

2826854 - FC BOISSY 21 / CAP CHARENTON 22 U16 D3.A DU 30/03/2025

Reprise du dossier – Courriel de CAP Charenton du 07/04/25.

La commission demande au club de FC Boissy ses explications sur le déroulement de la rencontre et l'établissement de la feuille de match pour sa réunion du 15 avril 2025. en attente

COUPE U16

N°53260447 – CRETEIL LUSITANOS US 21 /AS ORLY 21 du 23/03/25

Le bureau du Comité de Direction ayant décidé le retrait immédiat de toutes les équipes de AVS Orly encore qualifiées dans les diverses coupes du Val de Marne (sauf U14 et football d'animation), **le club de CRETEIL LUSITANOS US est qualifié pour la suite de la compétition).**

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 27/04/2025 à 13h (tirage effectué par MR Alex Huicu – FC Nogent)

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

COUPE AMITIE U16

DOSSIER EN RETOUR DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS du 07/04/25

N°53260418 - Match perdu à US Villejuif – **CO VINCENNES 22 qualifié pour la suite de la compétition.**

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 27/04/2025 à 13h.

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match

CHAMPIONNAT U15

COUPE U15

CALENDRIER

½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Tirage au sort des ½ finales à jouer le 10/05/2025

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant. Paiement le jour du match.

CHAMPIONNAT U14

28350584 - ELAN CHEVILLY LARUE / FC THIAIS U14 D1 DU 7/12/2024

Dossier en retour de la Commission Régionale de l'Arbitrage – Section Technique des lois du jeu du 26/03/25.

Réserve technique recevable et infirme la décision pour donner match à re-jouer.

La commission fixe la rencontre au 26 avril à 16h. Avis aux clubs

53139522 - US RUNGIS / ST MAUR LUSITANOS U14 D2.A DU 26/04/2025

Accord des deux clubs via footclub et de la commission du 04/04/25.

Match le 12/04/2025

53137989 US CRETEIL LUSITANOS 6 / US IVRY 2 U14 D3.A DU 26/04/2025

Accord des deux clubs via footclub et de la commission du 08/04/25.

Match le 12/04/2025 à 14h30 au Stade Duvauchelle 4.

53176792 PORTUGAIS CHAMPIGNY 21 / VILLENEUVE AFC 22 U1 D3.B DU 5/04/2025

Lecture de la Feuille de match. *1^{er} forfait de Villeneuve AFC 22*

53176793 AS VAL DE FONTENAY / FC SUCY U1 D3.B DU 5/04/2025

1^{er} forfait avisé de FC Sucy.

53139425 FC SUCY / FC MAISONS ALFORT U14 D4.B DU 05/04/2025

Lecture de la Feuille de match. *1^{er} forfait de FC Maisons Alfort.*

53139482 CSA KREMLIN BICETRE22 / CHOISY LE ROI 24 U14 D. DU 05/04/2025

Lecture de la Feuille de match. *2^{ème} forfait de AS Choisy le ROI 24*

COUPE U14

CALENDRIER

1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 26/04/2025 (tirage au sort effectué par Mr Champion)

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.

COUPE AMITIE U14

CALENDRIER

1/4 FINALE	26 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Tirage au sort des ¼ de finale à jouer le 26/04/2025.

La commission demande la désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant – paiement le jour du match.